



Travaux

5



Cérémonie

6



Culture

20



2012 Année électorale

magazine

lucé



sommaire

n°19

Un village santé destiné aux familles se tiendra le 21 avril 2012 sur la Place du 19 mars.



politique de la ville 10



sécurité 15

La sécurité des enfants aux abords des écoles est l'affaire de tous ! Soyez Vigilants !



lucé magazine

Directeur de la publication :
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination :
Service Communication

Conception - Maquette :
Service Multimédi@

Service Communication :
5, rue Jules Ferry - 28110 Lucé
Tél. 02 37 25 68 25 - Fax 02 37 34 72 66

Impression :
Corlet Imprimeur
14110 Condé-sur-Noireau

Tirage : 8 500 exemplaires

Diffusion : Distrib'Services

© Tous les droits réservés
Ville de Lucé

I.S.S.N. : 1148-6058



Imprimé en France par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

►► 15 618

C'est le chiffre de la population légale lucéenne depuis le 1^{er} janvier 2012.

Alors que le département d'Eure et Loir compte désormais 425 502 habitants, en hausse de plus de 4% depuis 1999, notre cité, maintenue au rang de 3^{ème} ville du département, connaît une baisse de plus de 13% sur la même période.

Certes, le nouveau Carré d'Or ne commence à être recensé que depuis cette année mais les démolitions ne sauraient à elles seules expliquer cette diminution, d'autres facteurs devant alors être pris en considération.

À Lucé, le nombre de personnes par logement a sensiblement diminué et les familles monoparentales sont sur-représentées.

Cependant, le nombre d'enfants scolarisés dans nos écoles reste stable et le nombre d'électeurs de la commune est en augmentation, ce qui laisse augurer d'une reprise

L'actualité des mois de mars et avril promet d'être riche en évènements.



sortir 18



sport 23

Courir en ville est l'évènement sportif du mois d'avril, près de 1800 élèves des écoles de Lucé y participent.

	p. 4	concours
	p. 5	travaux
	p. 6	cérémonie
	p. 8	actu
	p. 10	politique de la ville
	p. 11	dossier
	p. 15	sécurité
	p. 16	pratique
	p. 17	en bref
	p. 18	sortir
	p. 20	culture
	p. 22	associations
	p. 23	sport

de l'augmentation de la population pour les années à venir.

Il convient donc de relativiser ces résultats car les enquêtes de recensement sont désormais réparties sur 5 années depuis 2007, la population légale de l'année 2012 étant en fait issue du recensement de l'année 2009.

Compliqué, me direz-vous.

Assurément oui mais plus encore préoccupant car la population détermine le calcul de nos dotations de fonctionnement.

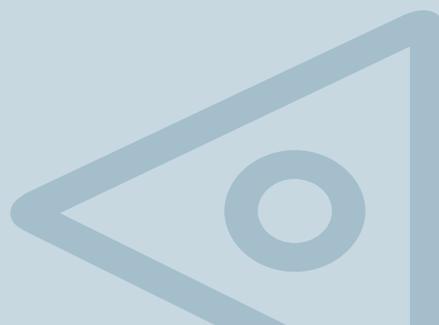
Est-ce là un moyen pour l'Etat de réduire ses dépenses ? Beaucoup d'élus le pensent, toutes tendances confondues et dans une période où nous entendons plus que jamais que les collectivités coûtent cher, l'impact de ce nouveau type de recensement doit nous maintenir en alerte.

Nous sommes conscients que les enjeux de notre territoire passent par la population que nous accueillons et nous serons vigilants, à la lumière de ces chiffres, aux services que nous devons maintenir et à ceux que nous devons adapter pour répondre au mieux à l'évolution des foyers lucéens.

Nous avons pris un engagement que nous

tiendrons de gérer notre commune malgré tous les obstacles passés et à venir.

C'est une œuvre de tous les jours que nous menons avec l'ensemble du conseil municipal et les services communaux, pour vous tous. ■



Baptême en vue Quel nom pour la future crèche municipale ?

Apportez votre pierre à l'édifice...

La ville de Lucé vous invite à laisser libre cours à votre imagination en participant au choix du nom de baptême du nouvel équipement en cours de construction rue de Touraine et dédié à la petite enfance.

Si votre proposition est retenue par les élus du Conseil Municipal, vous gagnerez un abonnement d'un an pour deux personnes qui vous permettra d'assister aux spectacles de la saison culturelle 2012-2013.

Tentez votre chance !



Bulletin de participation

Proposition :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

Quel nom pour la future crèche municipale ?

Proposition à adresser
 par courrier à :

Mairie de Lucé
 Secrétariat du Maire
 5 rue Jules Ferry
 28110 Lucé

Future crèche : les travaux avancent !

Depuis quelques mois, la rue de Touraine est animée par le ballet d'engins de chantier qui s'activent à la construction de la future crèche municipale. Les travaux vont bon train depuis la pose de la première pierre, le 11 octobre dernier. Point d'étape...

L'ordre de service (démarrage) a pu intervenir dès le 5 septembre 2011 pour une durée de 14 mois. Dès lors, les travaux de terrassement ont débuté : la terre végétale a été soigneusement décapée et mise de côté au centre technique municipal pour le regarnissage en fin de chantier.

Le gros œuvre a ensuite pu démarrer dans les meilleures conditions possibles en raison d'une météo plus que clémente. Dès le début du mois de novembre, le chantier tous corps d'état a pu être installé. Les rigoles de fondations ont été tracées, les premières dalles ont été coulées. Fin novembre, les fondations et le dalage étaient achevés.

Début décembre, les artisans ont pu procéder aux premières élévations, toujours en raison d'excellentes conditions climatiques, les planchers hauts (plafonds) ont été coulés et achevés dès le 20 janvier. Les intervenants ont ensuite pu procéder à la pose de la charpente.

Le gros œuvre est ainsi pratiquement terminé.

Les entreprises de second œuvre



vont prochainement envahir le site pour procéder à la végétalisation des toitures en mixant gravillonnage et plantes persistantes, au doublage des cloisons et à la pose des châssis extérieurs.

Dès le début du mois de mars, l'électricité, le chauffage, la plomberie vont débiter et se poursuivront jusqu'à la fin du chantier. La pose des sols de type « carrelage » sera entreprise, les sols souples seront installés courant juin.

Imaginée par le cabinet d'architectes parisiens Basselier-Jarzaguet, le bâtiment de plain-pied posé sur une réserve foncière de 2000 m², aura une superficie de 640 m².

Il sera réalisé selon la norme HQE (haute qualité environnementale)

avec l'utilisation de matériaux légers et durables, une orientation plein sud des baies vitrées, l'installation d'une toiture végétale, une isolation ultra performante ou encore une télégestion des systèmes de chauffage et d'éclairage.

Ce nouvel équipement, projet phare de l'équipe municipale, viendra compléter l'offre de garde existante et proposera une trentaine de places supplémentaires dans le courant de l'année 2013. ■

Meilleurs vœux 2012



Vœux du Maire

C'est dans un climat chaleureux et devant une salle comble que s'est déroulée, le jeudi 5 janvier dernier, l'édition des vœux 2012 aux agents municipaux, aux industriels, commerçants, professions libérales, enseignants et acteurs du monde associatif.

Maintenir un service public de qualité

Moment de rencontre privilégié avec le personnel de la ville, la cérémonie des vœux du Maire et de son équipe municipale est l'occasion de revenir sur les événements

de l'année écoulée mais aussi de regarder l'avenir et de se projeter.

À cette occasion, Emmanuel Lecomte a tenu à rappeler *«même si aujourd'hui l'avenir des collectivités est plus qu'incertain, nous nous devons de rester fidèles à notre engagement de rigueur tout en maintenant un service public de qualité»*.

«L'année 2011 a largement été consacrée aux travaux de la commune. De nouveaux espaces publics ont pris vie et nous avons entamé un programme de rénovation des chaussées et trottoirs les plus endommagés. La future crèche est sortie de terre et nous espérons son ouverture courant 2013».

Il a ainsi rappelé que *«c'est grâce au désendettement et à la sécurisation de la dette que nous pouvons réaliser ces projets et c'est pour cela que nous poursuivons dans la voie que nous avons ouverte d'une gestion rigoureuse et réfléchie»*.

Cette année a permis de faire évoluer l'ensemble du système informatique et du

réseau, une charte informatique va d'ailleurs être adoptée par l'ensemble des services.

Soucieux d'améliorer la qualité et l'image des services rendus au public et suite à un audit conduit par un cabinet conseils, la municipalité a entamé une démarche de rapprochement et de mutualisation des services du Centre Communal d'Action Sociale avec ceux de la ville.

«Ces deux entités juridiques, dont l'une dépend financièrement de l'autre, sont trop longtemps restées éloignées».

«Nous devons adapter notre fonctionnement dans l'intérêt de notre territoire et dans votre intérêt car nous vivons une période charnière dans laquelle le contexte national de rigueur nous conduit à faire inévitablement des choix».

Et ces choix concerneront demain, y compris les services publics, si nous ne prenons pas conscience de la responsabilité qui est la nôtre, de faire évoluer notre système, lequel a trop longtemps pensé qu'il ne pouvait pas être réformé».

«L'année 2012 sera déterminante pour nos collectivités et j'espère qu'ensemble nous continuerons à trouver des solutions afin de maintenir un service public de qualité, avec moins de dépenses publiques».

Cette cérémonie a permis de saluer le départ des retraités et de féliciter les récipiendaires de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Les retraités

Véronique Bordier, Alain Dheilley, Françoise Djenna, Daniel Guéau, Sabrina Guillaume, Martine Héry, Patrick Illiet, Colette Jouannet et Patrick Ruellé.

Médaille régionale départementale et communale

Médaille d'Argent : Odile Brière, Sonia Cibois, Marcel Foucault, Alain Fouchard, Murielle Halbout, Isabelle Haultcœur, Florence Hermeline, Stéphanie Joffre, Nathalie Ladoire, Lilian Le Cam, Gérard Le Dour, Samia Ligot, Thierry Maurice et Taous Touazi.

Médaille de Vermeil : Frédéric Andurand, Patricia Cheradame, Murielle Hamelin, Etienne Houssaye, Philibert Miot, Françoise Pillu, Josiane Soreau, Maryse Villette et Laurent Vouquier.

Médaille d'Or : Serge Laubier.

L'Éducation au cœur des préoccupations

Les responsables d'entreprises (commerçants, artisans, industriels), d'as-

sociations et du monde enseignant ont, à leur tour, reçu les vœux de la municipalité.

Le Maire a profité de cette cérémonie pour rappeler le contexte économique national et international dont les effets pèsent déjà sur les collectivités locales.

Les nombreux transferts de compétences opérés par l'Etat à destination des collectivités, sans compensation financière, laissent planer des doutes sur notre capacité à maintenir certaines interventions.

«A Lucé, depuis de nombreuses années, l'Éducation est au cœur de toutes les préoccupations, parce qu'il nous semble évident que tout se joue dès le plus jeune âge. Les activités péri et extra scolaires font le plein tout au long de l'année et nous renouvelons progressivement le matériel et rénovons les bâtiments mis à disposition pour toutes ces activités.

L'accompagnement éducatif étendu à l'ensemble des écoles élémentaires est pris en charge par la ville et nous avons même dû, au cours du dernier trimestre 2011, nous substituer à l'Etat pour payer les intervenants de l'école Jean Zay».

Dans le domaine associatif, un forum des associations a été mis en place depuis deux ans.

Le Maire a rappelé le rôle prépondérant des associations lucéennes «partenaires incontournables, indispensables dont la mission sociale n'est pas à démontrer. Vos actions sont

complémentaires des nôtres et c'est la raison pour laquelle nous sommes attentifs à vos demandes».

«Dans l'impossibilité de pouvoir vous fournir de nouveaux équipements, la ville privilégie la maintenance et la mise aux normes de ceux existants».

Enfin, Emmanuel Lecomte a remercié, pour leur présence, l'ensemble des représentants du monde économique, artisanal et commerçant.

«La compétence en matière de développement économique étant assumée par Chartres Métropole, il est vrai que nous ne pouvons résoudre l'ensemble des problèmes soulevés mais nous constatons avec plaisir que le commerce à Lucé est très dynamique et qu'il n'y a quasiment plus de locaux vacants. La gratuité du stationnement est appréciée et nous constatons un regain du dynamisme commercial orchestré par l'UCIAL.

Notre action depuis quatre ans auprès des acteurs économiques a permis de sauver plusieurs centaines d'emplois et de lutter contre la désertification de notre zone industrielle.

L'ensemble de vos activités, tout comme la mixité de notre habitat, font de Lucé une ville extrêmement appréciée et nous vous remercions tous pour l'attachement que vous portez à vous y maintenir».

A tous, il a souhaité une excellente année 2012. ■



Démographie de l'année 2011

Etat civil

Les registres d'état civil sont la mémoire d'une cité. Au cœur même de la vie des familles, le service population est le garant de la bonne tenue de ces registres sur lesquels sont inscrits naissances, mariages, décès... Ce début d'année est l'occasion de dresser une rétrospective de la démographie de la ville pour l'année 2011.

En 2011, les Lucéennes ont donné naissance à 270 bébés (300 en 2010), dont deux petits garçons nés à Lucé, au domicile de leurs parents : Waylon, le 11 juin et Camille, le 18 décembre.

On enregistre donc une baisse de 10% des naissances par rapport à l'année dernière.

Une baisse qui suit également la courbe des mariages. En effet, 66 mariages ont été célébrés en 2011 contre 71 unions en 2010.

En revanche, si les mariés de 2011 sont légèrement moins nombreux qu'en 2010, ils sont en revanche plus jeunes.

Age des mariés	époux		épouses	
	2010	2011	2010	2011
Moins de 25 ans	6	7	13	17
25 – 45 ans	50	54	46	47
45 – 65 ans	14	5	12	2
Plus de 65 ans	1	-	-	-

Le palmarès des prénoms les plus choisis évolue lui aussi.

Au top des prénoms les plus attribués, on trouve chez les garçons Adam, Nolan et Sacha et chez les filles Maély, Léa et Louna. Les parents semblent ainsi privilégier les prénoms courts.

Enfin, les décès sur Lucé s'élevèrent à 36 (30 hommes et 6 femmes) contre 23 décès en 2010.

Les transcriptions de décès sont au nombre de 84. Au total, la ville a dû déplorer le décès de 120 personnes domiciliées à Lucé (contre 107 en 2010), ce qui représente une hausse de 12,15%.

Le choix du nom de famille

Après avoir choisi un prénom, les parents doivent s'accorder sur le nom de famille que portera leur bébé. Depuis le 1^{er} janvier 2005, le choix du nom de famille est donné aux parents : ils peuvent en effet donner à leurs enfants soit le nom du père, soit le nom de la mère ou les deux noms accolés, dans l'ordre qu'ils souhaitent. Dans le dernier des cas, les doubles noms devaient être séparés, à l'état civil, par un double tiret. Invalide par le Conseil d'Etat, cette pratique n'est plus en vigueur depuis le 15 novembre 2011.

Une circulaire du 25 octobre 2011 supprime définitivement le double tiret, rend pérenne son remplacement par un simple espace et adapte la présentation du nom de famille dans les documents de l'état civil. Les livrets de famille seront modifiés afin d'intégrer les nouvelles règles. Ceux qui ont été édités jusqu'à présent, donc avant la modification, pourront continuer à être délivrés jusqu'à épuisement des stocks.

Les actes de naissance qui comportent le double tiret entre les vocables du nom de l'enfant pourront faire l'objet d'une rectification administrative à la demande des intéressés.

Aussi, les parents qui le souhaitent peuvent solliciter à tout moment la rectification des actes de naissance de leur(s) enfant(s) mineur(s) en adressant une requête au Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance dans le ressort duquel est détenu l'acte de naissance du ou des enfants.

Lorsque l'enfant a atteint l'âge de 18 ans révolus, il peut solliciter lui-même la rectification de son acte de naissance. La rectification sollicitée ne vaut alors que pour lui et est sans effet sur les autres membres de la famille.

Les imprimés de demande de rectification des actes sont disponibles en Mairie.

Les demandeurs devront joindre à leur demande de rectification d'acte d'état civil, une photocopie de leur pièce d'identité, une copie du livret de famille et les copies intégrales des actes de naissance des enfants concernés par la demande.

Contact

Hôtel de Ville de Lucé
Service Population
5, rue Jules Ferry
Tél. 02 37 25 68 25

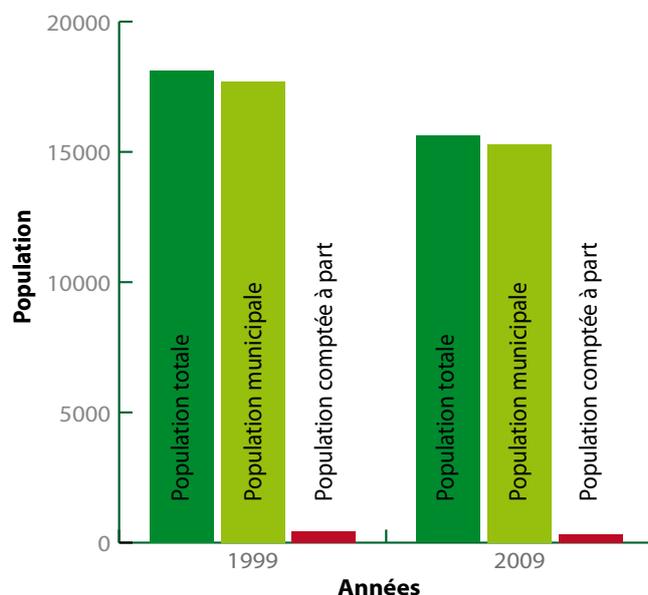
Recensement de la population

Les résultats du dernier recensement de la population viennent d'être publiés. La population totale lucéenne compte désormais 15 618 habitants. Le recensement de 1999 comptabilisait 18 134 habitants. Lucé a donc perdu 2 516 habitants en 10 ans, soit une baisse de 13,87 %.

À noter que la population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, que la population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune, que la popula-

tion totale regroupe la population municipale et la population comptée à part.

Recensement	1999	2009
Population totale	18 134	15 618
Population municipale	17 701	15288
Population comptée à part	433	330



Pour la même période, notre département enregistre une croissance de population de 4,4 % et la région Centre + 4%.

Le recensement a une incidence sur le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement qui comprend deux parties, elles-mêmes désignées sous le nom de dotations.

La dotation forfaitaire, qui tient compte de l'importance de la population de la commune et de sa superficie.

La dotation de péréquation qui comprend :

- une dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) qui tient compte des revenus des habitants, de la proportion des logements sociaux, des bénéficiaires d'aides aux logements.

- une dotation nationale de péréquation (DNP) qui tient compte du potentiel financier de la commune.

Les variations du nombre d'habitants peuvent donc entraîner une fluctuation de la Dotation Globale de Fonctionnement et influencer sur les recettes de la ville.

Néanmoins, cette baisse est à relativiser puisqu'à partir de l'année prochaine, un échantillon de la population nouvellement installée au Carré d'Or sera enfin prise en compte dans le calcul du recensement, ce qui devrait permettre d'inverser cette tendance. ■

Un village santé pour toute la famille



Centres sociaux

Informez les familles sur différents thèmes qui touchent à la santé, tel est l'objectif du village santé organisé le 21 avril prochain. Cette manifestation grand public permettra à travers de nombreux stands, jeux et animations de s'initier à la santé tout en s'amusant.

Venez nombreux participer à la fête de la santé destinée aux familles le samedi 21 avril prochain, de 15 h à 19h, sur la place du 19 mars.

Un ensemble de stands vous accueillera avec différentes thématiques comme l'alimentation, l'hygiène, les accidents domestiques, l'accès aux soins, le sommeil ou les activités physiques.

Toutes ces activités seront abordées de façon ludique afin que chacun puisse apprendre et participer tout en s'amusant grâce à des jeux, des dégustations, des expositions, des mises en situation, des ateliers, des démonstrations...

Dans la cour de l'école Jules Ferry, un «village

des enfants» sera installé. Dans cet espace, vous pourrez confier vos enfants à des animateurs qui leur proposeront des activités autour de trois thèmes : bouger, jouer et créer.

Dans les locaux de l'école, vous pourrez découvrir l'exposition «La maison géante».

Il s'agit d'une animation ludique et pédagogique, rendant les adultes acteurs de la vie quotidienne de leurs enfants à la maison, en leur permettant d'identifier les situations à risques. La maison géante est une maison telle que la voit un enfant de 2 ans.

Cette fête de la santé a été organisée par de nombreux partenaires, la Ville de Lucé, les centres sociaux, l'ADPEP 28 (association départementale des pupilles de l'enseignement public), le Centre Communal d'Action Sociale, la mission locale, la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), des mutuelles, le conseil Général, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, LESSCALE, le CoATEL, le CESEL (comité départemental d'éducation pour la santé), les sapeurs-pompiers et les collèges de la ville.

Un rallye santé, auquel participent quatre classes des deux collèges de Lucé, est d'ailleurs organisé le vendredi 20 avril par les mêmes partenaires.

Une demande de subvention a été sollicitée dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale, la santé étant une des priorités du dispositif. ■

► Contact

Centre Social du Clos Margis

1 Ter rue de Genève
28110 Lucé
Tél. : 02 37 28 31 79

2012, année électorale



Élections

Élections présidentielles et législatives, refonte des listes électorales, découpage des bureaux de vote...

Pour tout connaître sur les changements 2012 et avoir toutes les cartes en main pour exprimer votre suffrage dans les meilleures conditions, suivez le guide.

Une année citoyenne

En piste pour les élections présidentielles et législatives. Tous les électeurs seront appelés à s'exprimer en 2012 avec l'élection du Président de la République et l'élection des députés qui siégeront à l'Assemblée nationale. Pour mémoire, c'est en 2002 que le calendrier de ces deux scrutins a été inversé.

Les citoyens seront appelés aux urnes pour les élections présidentielles le dimanche 22 avril pour le premier tour et le dimanche 6 mai pour le second tour.

Elles précèdent les législatives qui se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin.

Pour voter à ces scrutins, il faut être âgé de 18 ans la veille de l'élection, avoir la nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et bien sûr être inscrit sur les listes électorales. 1 203 nouvelles inscriptions sur les listes électorales de Lucé ont été enregistrées en 2011.

Une refonte et une carte électorale toute neuve

L'année 2012 comporte une révision des listes électorales et une nouvelle carte d'électeur vous sera envoyée avant le 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

Dans tous les cas, vous recevrez votre nouvelle carte d'électeur à votre domicile, elle indiquera le numéro et le lieu du bureau où vous devrez vous rendre pour voter.

Attention, la carte sera envoyée à l'adresse figurant sur la liste électorale.

12 bureaux de vote

La ville de Lucé comporte 12 bureaux de vote ouverts de 8 heures à 18 heures sans interruption. A chaque bureau de vote est affecté un périmètre géographique.

Des évolutions interviennent dans leur composition pour tenir compte de l'arrivée de nouveaux Lucéens, notamment sur le quartier du Carré d'or.

1 Lycée Elsa Triolet - 2 rue des Écoles
Allée Edouard Manet - Impasse Claude Monet - Impasse Jacques Lecœur - Impasse Jean-François Millet - Impasse Verjade - Jardin Camille Corot - Rue Anatole Wargnier - Rue Bécasse - Rue de la République du n°1 au 9 (impair) et du 2 au 92 (pair) - Rue de la Résistance - Rue des Castors du n°1 au 91 (impair) et du 2 au 112 (pair) - Rue des Chênes - Rue des écoles - Rue du Clos Hatton - Rue François Mattéi - Rue du Général Alain de Boissieu - Rue Maurice de Vlaminck - Rue Paul Cézanne - Rue Paul Gauguin - Rue Pierre Auguste Renoir.

2 École Maurice Violette - 3 rue Charles Brune
Allée Charles Brune - Impasse Jean Mermoz - Impasse Michel Vintant - Impasse Rabuan du Coudray - Résidence des Peupliers - Rue Charles Brune - Rue d'Espagne - Rue de la Vallée Mithouard - Rue du Colonel d'Ornano - Rue du Général Marceau - Rue du Maréchal Foch - Rue du Maréchal Leclerc du n°1 au 33 (impair) et du 2 au 24 (pair) - Rue Georges Clémenceau - Rue Georges Guynemer - Rue Hélène Boucher - Rue Jean Moulin - Rue Joliot Curie - Rue Louis Blériot - Rue Michel Vintant - Rue Rabuan du Coudray - Rue Rémi Gaschet.

3 École Les Lutins - 16 rue Robert Schuman
Quartier Gendarme Dupré (Pour les lettres de A à K) - Rue Albert Schweitzer - Rue de la Beauce - Rue du Maréchal Leclerc du n°59 au 65 (impair) et du 36 au 50 (pair) - Rue du Président John Kennedy - Rue du Vieux-Puits - Rue Henri Dunant - Rue Robert Schumann.

4 École Jean Jaurès - 1 rue des Écoles
Allée de la Flûte Enchantée - Hameau des Tilleuls - Place des Vauroux - Rue Charles Péguy - Rue de la République du n°94 au 174 (pair) - Rue des Castors du n° 93 au 111 (impair) et du 114 au 136 (pair) - Rue du Manteau Jaune - Rue du Moulin - Rue Eugène Maussibot - Rue Louis Vayssié - Rue Victor Hugo.

5 École Jean Macé - 9 rue de Rome
Avenue de l'Europe - Impasse de Paris - Impasse du nouveau cimetière - Impasse Emile François - Rue d'Amsterdam - Rue de Bonn - Rue de Bordeaux - Rue de Bruxelles du n°1 au 15 (impair) et du 2 au 10 (pair) - Rue de Londres - Rue de Luxembourg - Rue de Naples - Rue de Paris - Rue de Poiffonds - Rue de Rome - Rue de Strasbourg - Rue du Clos Raquet - Rue Jean Boudrie - Rue Julien Pelletier - Rue Philarète Chasles.

6 École Les Béguines - 3 rue d'Alsace
Allée des Frères Lumière - Clos de Lattre de Tassigny - Hameau des Charmes - Hameau du Berry - Hameau du Dauphiné - Résidence des Flandres - Résidence Les Béguines du n°1 au 7 (impair) et du 2 au 6 (pair) - Rue d'Alsace - Rue d'Anjou - Rue de Bretagne - Rue de Lattre de Tassigny - Rue de Verdun - Rue des Frères Montgolfier - Rue du Hameau de France - Rue François Foreau du n°2 au 46 (pair).

7 École Jules Ferry - 8 rue Pasteur
Cité Jean Moulin - Hameau des Saules - Hameau du Clos Vougeot - Mail du Vieux-Puits - Quartier Gendarme Dupré (pour les lettres L à Z) - Rue des Vignes - Rue du Maréchal Leclerc du n°26 au 34 (pair) - Rue du Paradis - Rue François Foreau du n°1 au 69 (impair) et du n°48 au 116 (pair) - Rue Pasteur - Rue René Langlois.

École Les Hayes
9 bis rue de Rome

École Jean Macé
9 rue de Rome

École Jean Jaurès
1 rue des Écoles

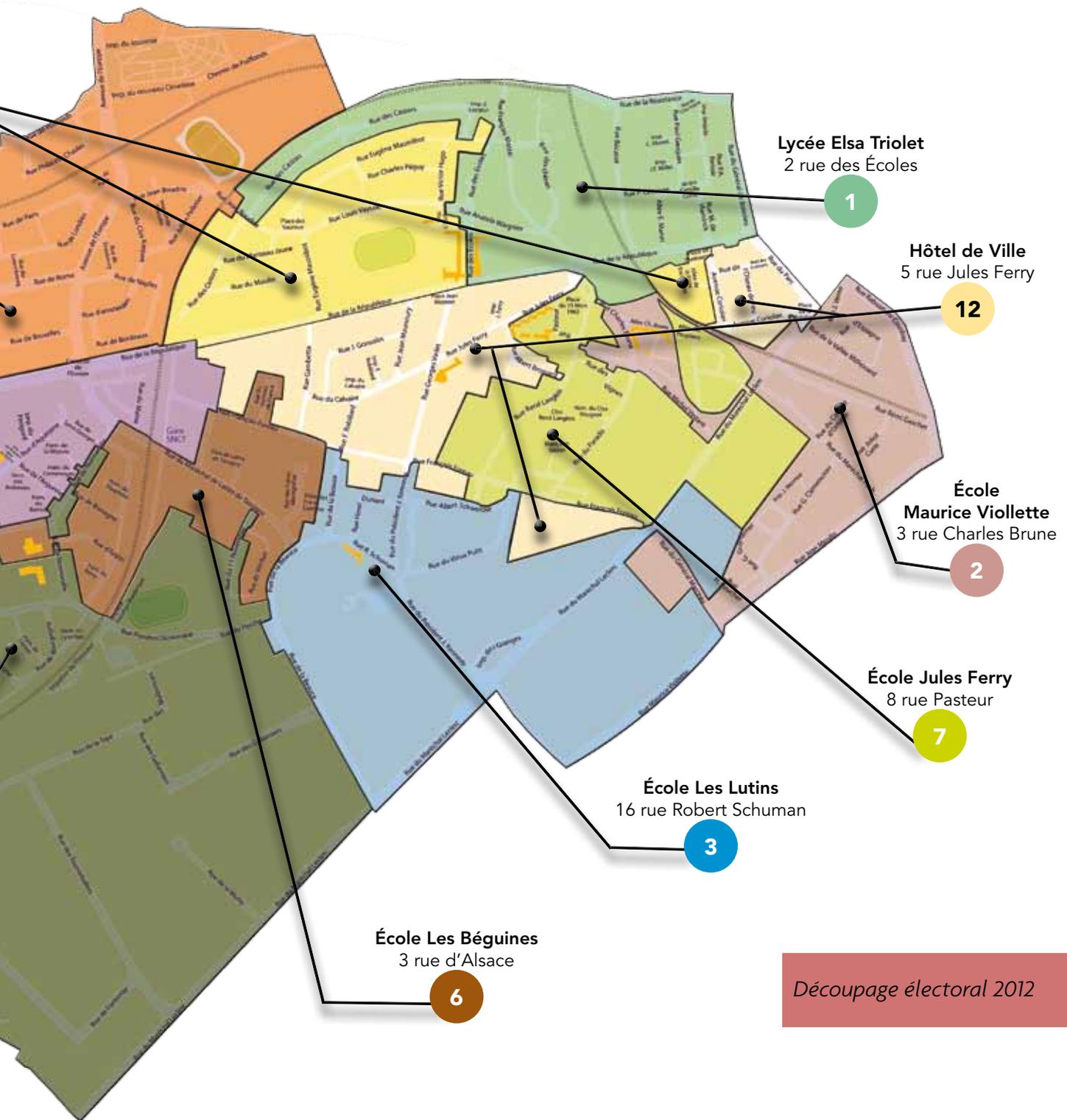
Restaurant Scolaire Aquitaine
Rue d'Aquitaine

École Vallée Loiseau
13 rue du Limousin

École Pierre Mendès France
14 rue de Normandie

8 École Vallée Loiseau - 13 rue du Limousin
Impasse Paul Claudel - Impasse Robert Desnos - Rue Albert Camus - Rue Alphonse Daudet - Rue Anatole France - Rue André Gide - Rue du Limousin - Rue Edmond Rostand - Rue Emile Zola - Rue François Mauriac - Rue George Sand - Rue Georges Courteline - Rue Georges Duhamel - Rue Guy de Maupassant - Rue Jacques Prévert - Rue Jean Cocteau - Rue Jean Giraudoux - Rue Joseph Kessel - Rue Louis Aragon - Rue Marcel Pagnol - Rue Marcel Proust - Rue Maurice Genevoix - Rue Romain Rolland.

9 École Pierre Mendès France - 14 rue de Normandie
Cité des Petits Sentiers - Clos de Touraine - Hameau de Guyenne - Hameau de l'Artois - Hameau du Bourbonnais - Hameau du Lyonnais - Hameau du Nivernais - Hameau du Poitou - Hameau du Roussillon - Impasse du Finistère - Résidence Les Béguines du n°9 au 15 (impair) et du n°8 au 14 (pair) - Rue d'Auvergne - Rue de Bourgogne - Rue de



Découpage électoral 2012

Gascogne - Rue de la Taye - Rue de Normandie - Rue de Touraine du n°1 au 47 (impair) et du n°2 au 4 (pair) - Rue des Malbrosses - Rue des Tourneballats - Rue du Béarn - Rue du 11 novembre - Rue du Perche - Rue Flandres Dunkerque.

10 **Restaurant Scolaire Aquitaine** - Rue d'Aquitaine
Allée du Rouergue - Hameau de l'Angoumois - Hameau de la Franche Comté - Hameau de la Marche - Hameau de la Saintonge - Hameau de la Woëvre - Hameau des Ardennes - Hameau du Barrois - Hameau du Comminges - Hameau du Comtat Venaissin - Impasse du Quercy - Place des Arcades - Résidence François Foreau - Rue d'Aquitaine - Rue de l'Argonne - Rue de l'Aunis - Rue de l'Orléanais - Rue de Lorraine - Rue de Picardie - Rue de Savoie - Rue de Touraine du n°49 au 83 (impair) - Rue du Languedoc - Rue du Maine - Tour Ile de France - Tour Provence.

11 **École Les Hayes** - 9 bis rue de Rome
Hameau d'Oslo - Hameau de Dublin - Impasse d'Anvers - Impasse de Barcelone - Impasse de Bruges - Impasse de Copenhague - Impasse de Valence - Rue de Bruxelles du n°17 au 45 (impair) et du n°12 au 22 (pair) - Rue de Copenhague - Rue de Genève - Rue de Lisbonne - Rue de Madrid - Rue de Montréal - Rue de Stockholm - Rue de Vienne.

12 **Hôtel de Ville** - 5 rue Jules Ferry
Avenue Coriolan - Impasse du Calvaire - Impasse François Robillard - Impasse Jules Ferry - Mail des quatre saisons - Rue Albert Brossard - Rue de l'oiseau de feu - Rue de la République du n°11 au 135 (impair) - Rue du Calvaire - Rue du Parc - Rue François Foreau du n°71 au 95 (impair) - Rue François Robillard - Rue Gambetta - Rue Georges Varlet - Rue Jean Maunoury - Rue Joseph Gonsolin - Rue Jules Ferry.

Jeunes ayant 18 ans début 2012

Les jeunes allant avoir 18 ans entre le 1^{er} mars et le 21 avril 2012 (veille du 1^{er} scrutin) sont inscrits d'office sur les listes électorales s'ils ont été recensés en 2007 à Lucé et ont conservé le même domicile.

Le tableau des additions de ces jeunes est affiché en Mairie depuis le 6 février 2012.

Les jeunes qui n'en font pas partie pourront s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 12 avril au plus tard.

À noter : les jeunes qui deviennent majeurs entre les 2 tours de l'élection présidentielle ne seront pas inscrits et ne pourront donc pas participer au scrutin des présidentielles.

Ils pourront par contre s'inscrire pour participer aux élections législatives avant le 31 mai 2012 dans le cas où ils n'auraient pas reçu de courrier d'inscription d'office.

Déroulement d'un vote

Pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale muni obligatoirement d'une pièce d'identité.

Le personnel du bureau vérifie que vous êtes bien inscrit dans le bureau de vote ainsi que votre identité.

Vous devez prendre une enveloppe et au moins 2 bulletins de vote (pour préserver la confidentialité du choix). Il est également possible d'utiliser les documents électoraux reçus à domicile.

Vous devez ensuite obligatoirement passer dans l'isoloir avant de vous présenter devant l'urne pour y introduire votre enveloppe. Vous devez ensuite signer la liste d'émargement.

Enfin, la date du scrutin est apposée sur votre carte électorale.

Le vote par procuration

Un électeur absent ou empêché a la possibilité de choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.

L'électeur qui donne procuration est le mandant, l'électeur qui vote à sa place est le mandataire.

Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau.

Le mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration.

Les autorités localement habilitées à établir une procuration sont :

- soit le Tribunal d'Instance de Chartres,
- soit le Commissariat de Police de Chartres.

Les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin déterminé pour que la procuration puisse être acheminée en mairie et au mandataire en temps utile.

Tenir un bureau de vote

En tant qu'électeur, vous avez la possibilité d'être aux premières loges en participant dans un cadre convivial à la tenue d'un bureau de vote une partie de la journée, ou le soir pour le dépouillement, et ce, à votre convenance.

N'hésitez pas à contacter le service Population pour de plus amples informations. ■



Vigilance aux abords des écoles !

L'inquiétude monte chez certains parents d'élèves. Ils dénoncent des problèmes de sécurité aux abords des écoles : stationnement gênant, vitesse excessive, non-prise en considération des difficultés de l'enfant dans la ville... La vigilance de chacun et le respect des consignes de sécurité demeurent les meilleurs moyens de prévention.

La sécurité des enfants aux abords des écoles est l'affaire de tous ! L'installation de ralentisseurs à proximité des groupes scolaires, la mise en place de zones limitées à 30 km/h, la pose de signalisation verticale et horizontale spécifique, l'installation de barrières de protection le long des trottoirs, la réduction des voies... sont autant d'aménagements mis en place par la ville pour inciter les automobilistes à lever le pied. Pourtant, certains prennent encore des libertés avec les règles de conduite mais surtout avec la sécurité de nos enfants.

L'augmentation constante du trafic automobile aux abords des écoles engendre, aux heures de ramassage scolaire des embouteillages, du stationnement sauvage, des incivilités, du stress et une augmentation de l'insécurité routière.

C'est la raison pour laquelle la police municipale va assurer une présence en tournant sur les différents établissements scolaires pour sécuriser les



abords et faire respecter le code de la route. Par ailleurs, des contrôles de vitesse vont être entrepris à proximité des établissements scolaires aux heures d'entrée et de sortie des enfants.

Néanmoins, les actions de la police municipale aux abords des écoles et les différents aménagements de sécurité ne sont qu'une partie de la solution permettant de mieux garantir la sécurité des élèves, il importe que chacun prenne conscience du rôle qui lui incombe dans ce domaine.

Quelques consignes pour une plus grande sécurité

Conducteurs : soyez vigilants !

- Redoublez d'attention aux abords des établissements scolaires,
- Réduisez votre vitesse et soyez prêts à freiner,
- Respectez l'emplacement réservé au bus scolaire,
- Arrêtez-vous devant les passages piétons pour laisser passer les enfants...

Parents : montrez l'exemple !

- En voiture, acceptez de vous garer un peu plus loin dans la rue ou sur les parkings prévus à cet effet,
- Laissez libres les passages piétons et les trottoirs,
- Apprenez à votre enfant à sortir de voiture du côté du trottoir,

- Marchez quelques mètres si nécessaire,

- Prenez le temps de venir à pied si votre domicile n'est pas loin de l'école,

- Traversez toujours aux passages réservés aux piétons afin de donner l'exemple,

- Apprenez à votre enfant à être vigilant face aux dangers de la circulation,

- Rappelez-lui qu'il doit toujours s'arrêter et bien regarder avant de traverser...

L'enfant piéton

L'enfant est particulièrement vulnérable, tant en raison de son impulsivité que pour des raisons d'ordre physiologique. Son développement sensoriel et psychomoteur l'empêche d'avoir une bonne perception des dangers. Sa taille l'empêche de voir et d'être vu.

Sa vision latérale n'est acquise que vers 8 ans. Sa perception des sons et de la vitesse est imprécise. Son analyse des multiples informations de la rue est lente et discontinue.

Pour toutes ces raisons, un enfant ne peut être « lâché » seul dans la rue tant que ses parents n'ont pas la certitude qu'il en connaît et en comprend parfaitement les dangers.

Avant la prise en charge par l'école et après sa sortie de l'établissement, l'enfant est sous la seule responsabilité de ses parents. ■

À qui s'adresser ?

Numéros utiles

Chaque habitant peut, un jour, être amené à signaler qu'un candélabre ne fonctionne plus dans sa rue ou bien qu'il y a une fuite d'eau sur le trottoir. Or, ce n'est pas toujours la mairie qui peut résoudre la difficulté rencontrée. Il se peut que le problème relève de la compétence de Chartres Métropole, de Veolia ou encore de Filibus. Ce petit guide vous permettra de savoir qui appeler.

Face à des désordres rencontrés, il est toujours difficile de savoir vers qui se tourner pour obtenir la meilleure information ou quelles sont les démarches à effectuer.

Un candélabre est en panne (pour information, chaque candélabre porte un numéro facilitant son repérage), un feu tricolore est bloqué ou clignote, un panneau de circulation a été abîmé ou volé, un trou est visible sur la route ou le trottoir, des feuilles mortes s'entassent sur le trottoir, ma rue est sale et la balayeuse n'est pas passée, les corbeilles à papier de rue débordent, il n'y a plus de sacs pour les déjections canines, des ordures ont été déposées au pied des containers enterrés, il y a des branches d'arbres qui dépassent sur le trottoir.

Contactez les services techniques de la ville. Il vous sera demandé l'adresse la plus proche du trouble pour que les agents municipaux interviennent rapidement.

Tél. 02 37 25 68 46

Le camion poubelle n'est pas passé, je n'ai plus de sacs pour les ordures ménagères, mon bac roulant est abîmé ou a disparu, ma voisine a eu un bac roulant pour ses ordures et pas moi, j'ai tondu ma pelouse/taillé ma haie et je ne sais pas où mettre mes déchets végétaux, je souhaite connaître les horaires d'ouverture de la déchetterie, le container enterré proche de chez moi est sale/sent mauvais/est abîmé.

Contactez le service déchet de Chartres Métropole

Tél. 0 800 22 20 36 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le «guide du tri» édité par Chartres Métropole est disponible en version papier au siège de l'agglomération 3 rue Charles Brune à Lucé ou sur le site internet www.agglo-chartres.fr.

Mon bus n'est pas passé/son trajet est modifié, une vitre de l'abri bus est cassée/les horaires ne sont plus affichés.

Contactez Filibus

Tél. 02 37 36 26 98

A noter : Le plan et les horaires du réseau des bus sont disponibles sur www.filibus.fr.

Une fuite d'eau apparaît sur le trottoir ou sur la route, les égouts refoulent.

Contactez Veolia

Tél. 02 37 88 41 50

Une flaque d'eau se forme devant une bouche d'égout, une plaque d'égout est cassée, manquante ou s'enfonce dans la route ou le trottoir.

Je cherche des granulés contre les rongeurs, il y a des rongeurs qui sortent des égouts.

Contactez Chartres Métropole

Tél. 02 37 91 35 20

La haie de mon voisin est trop haute, des branches d'arbres de mon voisin dépassent chez moi.

Contactez le point d'accès au droit

Tél. 02 37 21 80 80

Je cherche une entreprise pour entretenir mon jardin ou tous travaux aux abords de ma propriété,

Je cherche une entreprise pour réparer ou changer le tuyau qui est dans le trottoir et qui se raccorde à ma gouttière.

Faire appel à une entreprise. ■

Images Paysages



À partir de mars 2012 et jusqu'en janvier 2013, le Compa présente sa nouvelle exposition annuelle «Images Paysages» composée de plus de 450 photographies d'Eure-et-Loir, provenant de fonds anciens et d'artistes photographes contemporains, pour appréhender et comprendre les mutations de notre territoire.

Photographes, auteurs, historiens, géographes, sociologues,... décryptent les images.

Une exposition interactive, immersive, ludique, avec grande bibliothèque, atelier sur la technique photographique, expérimentations, manipulations, appareil photo géant... la composent. Pour les passionnés, les curieux et pour toute la famille.

Le Compa - Conservatoire de l'agriculture, 1 rue de la République à Mainvilliers.

Tél. 02 37 84 15 00

Fermeture de l'Hôtel de Ville

En raison des différents jours fériés présents au mois de mai, les services municipaux seront fermés au public les lundi 30 avril, lundi 7 mai et vendredi 18 mai 2012 toute la journée.

Inscriptions à l'Ile aux enfants



Votre enfant est né en 2010, vous souhaitez lui faire découvrir la vie en collectivité et préparer son entrée à l'école maternelle, vous pouvez l'inscrire à l'Ile aux enfants.

Lieu de transition entre la maison et l'école, ce lieu «passerelle» offre une première approche de scolarisation aux jeunes enfants âgés de 2 à 3 ans. Les inscriptions auront lieu les jeudi 15 et vendredi 16 mars 2012 au Centre Communal d'Action Sociale, 10 rue de Bruxelles à Lucé, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Tél. 02 37 34 64 65.

Recensement citoyen

Le recensement militaire ou recensement citoyen est obligatoire. Il concerne les jeunes français de 16 ans, garçons et filles. Pour procéder à votre recensement, vous devez vous présenter en mairie dans les trois mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire, muni d'une carte nationale d'identité (ou de tout autre document justifiant de la nationalité française), du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile.

En cas d'empêchement, le représentant légal peut procéder à votre recensement à votre place.

À la suite du recensement, la mairie vous délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics : permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...

Pour tout complément d'information, contacter le service Population en Mairie.

Horaires d'ouverture des cimetières

La ville vous informe des nouveaux horaires d'ouverture et de fermeture des cimetières situés respectivement rue Jules Ferry et impasse du nouveau cimetière à Poiffonds.

Du 1^{er} novembre au 29 février : de 9h à 17h,

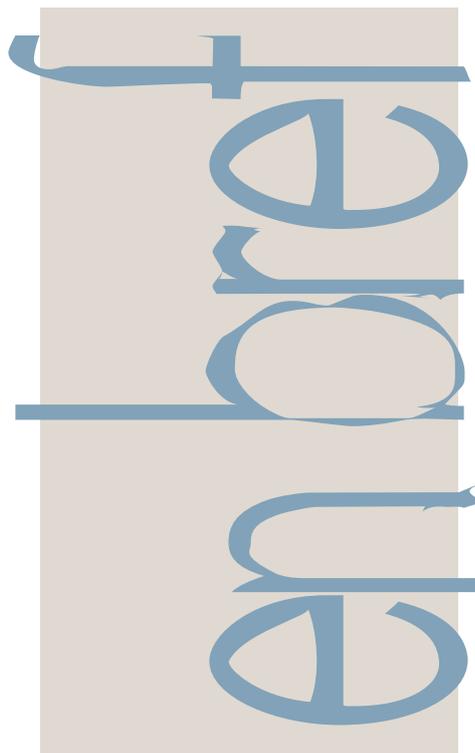
Du 1^{er} mars au 31 mai : de 9h à 18h,

Du 1^{er} juin au 31 août : de 9h à 20h.

Du 1^{er} septembre au 31 octobre : de 9h à 18h,

Téléthon 2011 : 2856 € collectés

Le Téléthon 2011, organisé par le service des sports de la ville, a permis de collecter des dons grâce à la participation active des associations lucéennes.



Avec une marche de l'espoir en fil rouge, l'édition 2011 a permis de récolter 2856 € reversés intégralement à l'association Française contre les myopathies.

Merci à toutes et tous.

Concours des maisons fleuries



Vous prenez un soin particulier à fleurir votre balcon, votre jardin, vos fenêtres, votre terrasse ? Alors, inscrivez-vous au concours des maisons fleuries, organisé par la ville.

Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à participer à l'effort d'embellissement et de fleurissement de Lucé. Pour participer, rien de plus simple ! Il suffit de vous inscrire à l'Hôtel de Ville auprès du Secrétaire du Maire. Les inscriptions sont à formuler pendant tout le mois d'avril. Pensez, à cette occasion, à vous munir d'un R.I.B. (relevé d'identité bancaire).

infos

Ben



16 mars - Centre Culturel - 20h30

Fan de François Rollin et de Pierre Desproges, il manie l'absurde et le non-sens avec brio.

Son écriture ciselée et son aisance de ton nous amènent à boire ses digressions loufoques et alambiquées, tout en se demandant comment il va rebondir.

Il part d'une histoire banale, en emmêle une autre, et ainsi de suite pour finir par revenir au point de départ.

Tél. 02 37 33 75 85 ■

10 mars

■ Diner dansant de la jeunesse portugaise

Centre Culturel
20h30
Tél. 02 37 90 76 55

11 mars

■ Loto organisé par l'U.C.I.A.L.

Centre Culturel
Tél. 02 37 35 33 80

18 mars

■ «Islande», ciné conférence reportage de l'association des Jumelages Paysages spectaculaires, cascades grandioses, hordes de chevaux sauvages, climat rigoureux, gués à franchir, fjords, volcans, geysers, glaciers, l'Islande se dévoile peu à peu...



Ici, c'est un lac parsemé d'icebergs, là, les eaux turquoise du fameux lagon bleu, un troupeau de rennes, un vol de macareux. Ce film numérique vous propose un voyage au centre de la terre. Le temps y est si capricieux que l'on passe de la tempête de neige à un ciel limpide en cinq minutes. Une aventure au cœur d'une nature encore vierge et difficilement accessible. Centre Culturel salle d'honneur - 15h
Tél. 02 37 35 80 27

19 mars

■ Commémoration du 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Place du 19 mars
Rassemblement à 10h30
Tél. 02 37 25 68 04

du 22 au 25 mars

■ Théâtre « Le coup de mémoire » par les Baladins du Conservatoire Une comédie de Stéphane Cauderan mise en scène par Julie Baulouet
Centre Culturel
20h30 (15h le 25/03)
Tél. 02 37 25 68 93

25 mars

■ Assemblée générale des anciens combattants d'Indochine

Centre Culturel
10h
Tél. 02 37 35 24 62

27 mars

■ Concert de Printemps des élèves du Conservatoire

Centre Culturel
19h30
Entrée libre
Tél. 02 37 25 68 93

29 mars

■ Assemblée générale des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

Centre Culturel - 9h15
Tél. 02 37 21 08 59

30 mars

■ Concert du Big Band du Conservatoire de Musique

Centre Culturel - 20h
Tél. 02 37 25 68 93

31 mars

■ Loto de l'amicale folklorique portugaise «Saudades du Portugal»

Centre Culturel - 18h30
Tél. 02 37 26 83 90

5 avril

■ Place aux mômes : l'histoire du Prince Pipo,



spectacle à destination des scolaires. Supposez qu'au lieu d'un parapluie, on vous vende une histoire...

Ce sera pour vous l'occasion de découvrir l'extraordinaire pouvoir de métamorphose que possède cet objet banal. L'histoire vous fera passer par toutes les étapes du grand voyage de l'existence, du moins celles qui transforment un enfant en adulte. Centre Culturel - 14h30
Tél. 02 37 33 75 85

6 avril

▣ **Assemblée générale
du Comité des Fêtes**

Centre Culturel
Tél. 02 37 34 12 27

14 avril

▣ **Gala annuel du
Twirling Club de Lucé**

Centre Culturel
20h30
Tél. 02 37 36 48 06

15 avril

▣ **«La voix des Andes»,
ciné conférence
reportage**

de l'association
des Jumelages
Les auteurs ont filmé les
chemins précolombiens
qui irriguent la Cordillère
des Andes au travers des
témoignages de leurs
habitants. Une aventure
intime et poétique où l'on
rencontre un mineur épris
de la dureté de son travail,
une paysanne plongée



dans la solitude, des
peintres durement tou-
chés par la guérilla du
Sentier Lumineux ou
encore des enfants
apprenant du théâtre
contemporain dans un
village perdu.
Les images, très belles, et
une bande son intimiste
constituée au fil des six
mois de pérégrinations le
long du Qhapaq Ñan, la
grande route Inca, font de
ce film un véritable voyage

cinématographique.
Il a reçu le label d'Uni-
france, l'organisme français
de promotion du docu-
mentaire français à
l'étranger.

Centre Culturel
15h
Tél. 02 37 35 80 27

▣ **Tournoi régional
de Badminton**

Salle Jean Boudrie
De 8h à 19h
Tél. 06 01 85 81 57

18 avril

▣ **Après-midi dansant
de l'association « Loisirs
du temps libre »**

Centre Culturel
14h30
Tél. 02 37 28 05 57

19 avril

▣ **Courir en ville,**
cross organisé par le
service municipal des
sports

Place du 19 mars
Rendez-vous à 9h et 14h
Tél. 02 37 25 68 63

21 avril

▣ **Loto de Lucé Basket**

Centre Culturel
18h30
Tél. 06 07 12 06 54

▣ **Fête de la santé**

Place du 19 mars
de 15h à 19h
Tél. 02 37 28 31 79

Théâtre : Parce que je la vole bien

13 avril - Centre Culturel - 20h30

«Une vieille dame milliardaire est très généreuse avec un dandy mondain qui l'amuse follement.

La fille et le gendre de la vieille dame n'apprécient pas de voir leur héritage ainsi dilapidé.

Mise en scène avec vivacité par Jean-Luc Moreau, la pièce de Laurent Ruquier s'inspire de l'affaire Bettencourt.

Un fait hautement médiatique revisité pour le théâtre, avec Catherine Arditi, Armelle, Rémy Roubakha, Olivier Pajot, Bertrand Degremont et Arnaud Gidoïn.

Toute ressemblance ou similitude avec des personnages existant ou ayant existé n'aurait qu'un seul but : vous faire rire. » Laurent Ruquier

« Pari gagné ! Une farce pleine d'esprit et de fantaisie qui déclenche les rires. » Le Parisien

Tél. 02 37 33 75 85 ■



Le Japon Légendaire



Médiathèque

Au terme d'un mois complet d'animations, le cycle du «Japon Légendaire» présenté à la Médiathèque George Sand a connu un vif succès auprès d'un très large public.

Différents évènements, — exposition photo, conférences, ateliers pour enfants et adultes, spectacle de conte, concert-lecture, jeu de rôle, jardin zen — se sont succédés pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs.

Rétrospective...

Cette plongée dans la culture japonaise a été rendue possible par la qualité des intervenants : conférenciers, écrivains, conteurs, poètes, musiciens, maîtres de thé.

Leur travail a permis aux différents publics de mieux saisir les paradoxes d'une civilisation raffinée, et d'en apprécier toutes les facettes.

Par ses superbes photographies et objets traditionnels révélant un Japon méconnu, et grâce à deux conférences absolument passionnantes, Dominique Buisson a rendu accessible la complexité d'une culture dualiste, où se mêlent tradition et modernité, violence et raffinement, pour donner naissance à une culture profondément originale.

Intarissable orateur, il a conquis les auditeurs venus nombreux, lesquels ont particulièrement apprécié le concept de conférence imagée et contée.

Le conteur Pascal Fauliot a su agréablement ponctuer l'exposé par des contes traditionnels courts et drôles, en rapport avec les thèmes évoqués.

Au cours de la traditionnelle cérémonie du thé, présentée à deux reprises durant le cycle, les spectateurs respectueux et silencieux ont admiré l'élégance de la gestuelle des maîtres de thé, Kazuyo Coineau puis Nobuko Matsumiya, et appris la symbolique de cette tradition séculaire.

Les enfants n'ont pas été oubliés et plusieurs activités leur ont été consacrées : des ateliers bricolages animés par les bibliothécaires accompagnées de deux lectrices et un spectacle de conte musical, interprété par Pascal

Fauliot et Emiko Ota, lequel a ému et fait rire petits et grands à travers trois petites histoires traditionnelles.

La poésie et la musique ne sont pas absentes dans ce panorama de la culture nippone : le concert-lecture (musique traditionnelle par Nobuko Matsumiya et lecture de haïkus par Philippe Costa) a baigné la médiathèque dans une atmosphère apaisante, prompte au dépaysement.

L'ensemble de ces animations a touché un public nombreux : près de 500 personnes se sont déplacées. L'audience a dépassé le cadre des usagers de la médiathèque, et cela a été l'occasion pour des personnes vivant hors de Lucé de découvrir les lieux.

Les bibliothécaires et les services municipaux ont pris beaucoup de plaisir à préparer ces animations, dans une collaboration fructueuse avec leurs différents partenaires - citons en particulier le festival eurélien du Légendaire, la Fédération des œuvres laïques d'Eure-et-Loir, la librairie BD Flash, l'association Japan Chartres, la jardinerie Jardinea et l'association Autrica.

Qu'ils soient tous remerciés pour cette très belle réussite. ■

À vos agendas

Samedi 17 mars et samedi 7 avril

Heure du conte : de merveilleuses histoires pour les petites oreilles...
16h à l'espace jeunesse

Samedi 24 mars

Rencontres au jardin : Bal chez Balzac par Pierrette Dupoyet



Nous sommes en 1848, en Touraine, au Château de Saché. Honoré de Balzac revient d'un voyage en Ukraine au cours duquel la Comtesse Hanska lui a une nouvelle fois refusé sa main. Balzac est désespéré. Afin de le distraire, la gouvernante du château invite quelques personnages de La Comédie Humaine à venir dîner... Ar-

rivent le Père Goriot, Eugénie Grandet, Vautrin, Rastignac et d'autres... Immersion insolite et cocasse dans l'univers balzacien émaillée de nombreux rebondissements.
Jardin de Nohant, 15h, entrée libre.

Du mardi 27 mars au samedi 21 avril

Exposition «Page blanche, regard noir...»

En raison de sa ré-informatisation, la médiathèque n'organisera pas cette année de rencontre ni d'exposition autour d'un auteur illustrateur.

Pour cette 3^{ème} édition, la section jeunesse aura néanmoins le plaisir d'accueillir les créations des écoles de Lucé. 17 classes des écoles maternelles et 9 classes des écoles élémentaires se sont inscrites au projet «Page blanche, regard noir...».

Noir et Blanc, le thème de la sélection «Ecolire», et les albums de la médiathèque sauront inspirer nos artistes en herbe... N'hésitez surtout pas à venir découvrir ces œuvres.

Des formations en ligne

L'Espace Multimédia vous propose de suivre des cours en ligne par le biais :

- D'un catalogue de vidéos-formations sur différents logiciels de bureautique (Microsoft office, OpenOffice), les retouches photos et les montages vidéos ainsi qu'un apprentissage d'Internet (messagerie électronique, développement web...).

- De cours pour adultes : français, maths, histoire, droit, anglais ou bien encore économie... afin de vous remettre à niveau ou de préparer un concours.

- De soutien scolaire du CP à la terminale, avec des cours conformes aux programmes de l'Education Nationale et conçus par des enseignants. Des formations, des vidéos et des exercices à votre rythme et selon votre niveau.

Renseignements et réservations à l'Espace Multimédia.

Tél. 02 37 33 75 80. ■

coups de cœur

► Espace jeunesse



Drôle d'oiseau

Philippe Ug

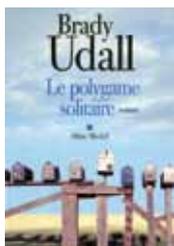
Un ouvrage cartonné aux couleurs douces et chatoyantes. C'est l'histoire d'un petit oiseau qui deviendra grand, on suit pas à pas son éveil à la vie... Ce petit livre animé est une rencontre inédite avec la poésie visuelle. Les éditions Les Grandes Personnes nous habituent à des livres de grande qualité, ils nous étonnent une nouvelle fois encore avec un pop-up magnifique. ■

► Espace adultes

Le polygame solitaire

Brady Udall

C'est l'histoire exceptionnelle de Golden, un mormon entouré de quatre épouses et père de vingt-huit enfants. Il tombe amoureux d'une cinquième femme, laquelle lui permet d'échapper à son lourd quotidien. Le roman est traité avec beaucoup d'humour et d'allégresse, même quand des sujets graves sont abordés... Un récit original et fataliste mais débordant d'optimisme, servi par un talent des plus prometteurs. Du pur bonheur. ■



► Espace musique

La Source

1995



Il était temps que le rap français se ressaisisse pour proposer un album réunissant enfin tous les ingrédients essentiels du hip hop : du bon son, des rythmes qui groovent et des mots qui claquent. 1995 est LE groupe qui relève enfin le défi. Par des flows créatifs et intelligents, une énergie bouillonnante et des arrangements délectables, le crew nous indique l'endroit où puiser l'inspiration : la source. On attend un album plus long avec impatience. ■

► Espace multimédia

Comprendre la génération Internet

Anne-Caroline Paucot

Casque MP3 à l'oreille, ils ont toujours la musique en direct. Biberonnés aux nouvelles technologies, ils avalent des bols d'Internet comme leurs parents prenaient des bols d'air ! A tous ceux que la génération Internet dépasse, ce livre, sérieux mais non dénué d'humour, donnera une vision claire des us et coutumes de cette population exotique que sont nos enfants (et les futurs dirigeants de notre société...). ■



En route pour les championnats d'Europe



Après avoir pris la décision longuement réfléchie d'intégrer le pôle France haut niveau de tir sportif du CREPS d'Alsace à Strasbourg, Lorenzo Buffard, à tout juste 16 ans, continue son parcours commencé, il y a maintenant près de 7 ans.

Que de chemin parcouru depuis son entrée à l'école de tir de l'Amicale de Lucé Tir !

Après son très beau titre de champion de France 10 m cadet de l'année dernière, Lorenzo a fait le choix d'un double projet scolaire et sportif.

Interne au CREPS d'Alsace (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance

Sportive) avec les jeunes tireurs carabiniers juniors, Lorenzo a dû choisir une autre orientation scolaire et s'adapter aux 15 heures d'entraînement hebdomadaire qu'impose l'apprentissage du haut niveau.

Lorenzo a pris ses marques et s'est adapté à son nouvel environnement.

Qualifié pour les Masters 10 m (sélection nationale) qui se sont déroulés à Arques dans le département du Nord mi-décembre, Lorenzo s'est particulièrement distingué en finissant 3^{ème} de la première manche (score 585/600) et 2^{ème} de la seconde manche (score 586/600) alors même qu'il était surclassé en junior. Il tire une très belle finale à 102.7 et finit 3^{ème} de la compétition.

Cette performance lui permet d'être sélectionné avec l'équipe de France junior pour les prochains championnats d'Europe 10 m qui se dérouleront du 14 au 20 février à Viurumakki en Finlande.

Afin de préparer au mieux cette compétition, Lorenzo a disputé au mois de janvier les Grands Prix de Plzen en Répu-

blique Tchèque et de Munich en Allemagne.

C'est à la fois une très belle aventure que de pouvoir ainsi débiter une carrière internationale, mais aussi une responsabilité importante que d'endosser le survêtement de l'équipe de France Junior à tout juste 16 ans.

Même si son niveau actuel ne lui permet pas d'espérer une place d'honneur lors de ces championnats d'Europe (pour entrer en finale, il faut réaliser un score minimum de 590/600) compte tenu de la qualité des concurrents en lisse, gageons que Lorenzo donnera le meilleur de lui-même quel que soit le résultat final.

Beaucoup de travail en perspective pour ce jeune sportif mais sa volonté alliée à sa passion et le soutien unanime de tous ses amis et de sa famille sauront l'accompagner vers un lendemain riche en nouvelles médailles ! ■

Votre contact :

Amicale de Lucé Tir

Président :

Eric Beauvais

Tél. 02 37 30 75 82



Courir en ville

[1 800 enfants]

Jeudi 19 avril 2012 à 9h et 14h

Place du 19 mars

